

Syndicat professionnel des terrassiers de France

Le 15 décembre 2008

Créé en janvier 1995, le Syndicat Professionnel des Terrassiers de France regroupe des entreprises capables de réaliser des terrassements en très grande masse.

Le Syndicat Professionnel des Terrassiers de France souhaite par son action extérieure :

- promouvoir et faire connaître le métier du terrassement et le savoir-faire de ses entreprises afin d'attirer les jeunes ;
- représenter ses entreprises au sein des organismes professionnels et administratifs ;
- défendre les intérêts spécifiques de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, des élus et des maîtres d'ouvrage.

Il organise ses actions autour des thèmes de l'activité, des marchés, de la législation et de la formation.